



à

Monsieur Frédéric REISS
Député du Bas-Rhin
12, allée des Peupliers - BP2
67161 WISSEMBOURG Cedex

Mietesheim le 12 octobre 2020

Objet : Courrier de protestation suite au projet de loi relatif aux conditions de mise sur le marché de certains produits phytopharmaceutiques en cas de danger sanitaire pour les betteraves sucrières,

Monsieur le Député REISS, Messieurs les Députés Alsaciens,

Les membres du Syndicat des Apiculteurs de Niederbronn et Environs s'indignent contre le vote massif de la majorité des députés Alsaciens en faveur de la réintroduction des pesticides néonicotinoïdes, même à titre provisoire.

Nous savons tous quel est l'effet dévastateur de ces molécules sur les insectes pollinisateurs ; que ces molécules polluent les sols, l'eau souterraine et superficielle en impactant irréversiblement notre santé.

Nous n'ignorons pas que la filière de la betterave sucrière connaît des soucis momentanés mais faut-il pour autant recourir une fois de plus à la solution de facilité en ré-autorisant ces substances nocives ?

En interdisant définitivement les néonicotinoïdes les recherches de traitements alternatifs devenaient prioritaires et indispensables mais maintenant comment empêcher d'autres demandes de dérogations ?

Vu ces autorisations qui leur sont favorables, les agrochimistes vont se démobiliser dans la recherche de molécules plus vertueuses.

Nos abeilles sont déjà durement impactées par ces molécules et le seront encore plus en consommant le sirop d'hivernage fabriqué à partir de betteraves polluées.

Nous sommes déçus par votre vote lobbyiste car nous pensions avoir un député responsable acquis à la cause apicole, je cite parmi d'autres:

Extrait de votre question écrite du 30 décembre 2005 sur l'homologation du PONCHO-MAÏS:

« Le Député Frédéric REISS souhaite interpeller le Ministre de L'Agriculture et de la Pêche au sujet des effets néfastes de certains insecticides utilisés en traitement de semences.... La Clothianidine est apparemment tout aussi toxique que l'Imidaclopride et le Fipronil interdits récemment.... Pour ces raisons, les apiculteurs s'inquiètent de cette nouvelle menace pour les abeilles et l'équilibre environnemental.

Extrait de votre question écrite du 2 mars 2007 sur l'homologation des substances Thiamethoxam et Clothianidine:

« ... une chose est sûre : la surmortalité des abeilles depuis une dizaine d'années a créé une situation de plus en plus grave pour les apiculteurs et pour l'économie de leurs productions.... Mais quelles que soient les causes de cette surmortalité, le parlementaire souhaite connaître quelles mesures le Ministre envisage afin, d'une part de limiter les conséquences catastrophiques de ces phénomènes pour les apiculteurs, pour l'agriculture, pour l'environnement et pour l'économie en général, et d'autre part de restaurer et de pérenniser une biodiversité indispensable à l'alimentation des abeilles, et donc la nôtre »

Après un tel engagement pour les abeilles on aurait pu s'attendre de votre part à une opposition, voire au minimum une abstention.

Nous étions tellement persuadés de votre conscience écologique que le syndicat a accepté volontiers il y a quelques années votre chèque de soutien de 50 € venant de la réserve parlementaire.

La majorité des membres de notre syndicat est indignée par le vote des parlementaires Alsaciens et nous avons pris la décision de vous retourner votre don en signe de protestation contre ce vote.

Les acteurs de l'apiculture française sont abasourdis et ne manqueront pas de communiquer sur ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, nos plus cordiales salutations,

Pour le Syndicat des Apiculteurs de Niederbronn et Environs,

Jean WEBER
Président
19, rue d'Uttenhoffen
67580 MIETESHEIM

Handwritten signature of Jean Weber, consisting of the name 'weber' in lowercase cursive, underlined with a long horizontal line that ends in an arrow pointing to the right.